



Communiqué 2016 - 24

POUR AFFICHER S.V.P.

Le 6 octobre 2016

Cher(ère)s collègues,

Pour un syndicat, une des choses essentielles pour assurer une bonne représentation des membres est la communication et l'information. Actuellement, nous avons un gros problème à assurer convenablement notre mandat, car la SAQ semble prendre plaisir à nous mettre des bâtons dans les roues.

Ainsi, nous avons appris, par le biais du département de la santé et sécurité, que les fax allaient être retirés des succursales. L'envoi des communiqués syndicaux par fax est le moyen utilisé par le syndicat depuis une vingtaine d'années. Les courriels que l'on envoie dans les succursales sont trop souvent jetés par les gestionnaires, alors que les fax sont souvent « interceptés » par des membres qui mettent le communiqué sur le babillard syndical. PERSONNE à la SAQ n'a jugé bon en informer officiellement le syndicat. À l'aube de la négociation, les dirigeants de la SAQ ont-ils délibérément voulu couper les communications entre les représentants syndicaux et vous? La question mérite d'être posée.

La transmission de l'information aussi pose problème. Nous n'avons plus de documents sur l'évolution des ventes ni sur les heures travaillées. Les tableaux des libérations syndicales sont incompréhensibles. Nous ne sommes pas informés des projets spéciaux ou des projets pilotes, des modifications au CAR et à la lettre circulaire ni même des ouvertures et fermetures de succursales. Plusieurs documents et procédures nous parviennent tellement en retard qu'on ne peut plus réagir.

Même chose pour les données qui nous servent à vérifier la garantie d'heures pour les temps partiels. Pour les années passées, les chiffres ont été modifiés. La SAQ prétend que les gestionnaires n'étaient pas capables de mettre les bons codes de paie. Ils ont donc corrigé des milliers d'heures, ce qui a pour effet de réduire la garantie d'heures pour les partiels. Mais comment expliquer que pendant un mois, tous les employés de quatre divisions ont été payés en vacances-cadres ou en reprise de TS gestionnaire? C'est impossible. Des délégués régionaux avec des codes de paie de directeur? NON. La SAQ a fait des corrections dans les chiffres des années passées, mais ce n'est absolument pas à l'avantage des employés. Les temps partiels pourraient être privés de plusieurs milliers d'heures au niveau provincial grâce aux « corrections » apportées par l'employeur. Est-ce que ça a été fait délibérément? Cette question aussi mérite d'être posée.

Face à tous ces problèmes de communication, nous vous demandons d'être plus vigilants aux informations que nous mettons sur nos différentes plates-formes, que ce soit notre Facebook ou notre site SEMB-SAQ.net. De nouveaux modes de communication viendront dans les prochaines semaines.

Solidairement,

L'exécutif du SEMB SAQ (CSN)

Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
4200 rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1S9
514-849-7754 / 1-800-361-8427 / Courriel : info@semb-saq.com